



CORONAVIRUS COVID-19

MISE EN PLACE D'UN COUVRE-FEU

Depuis le 15 décembre, un couvre-feu national a été mis en place de 20h à 6h. Une exception est prévue pour la soirée du 24 décembre, où la circulation sera libre, mais pas pour le réveillon du 31 décembre.

Pendant ce couvre-feu, seuls certains déplacements seront possibles, à condition de se munir d'une attestation (se rendre sur son lieu de travail, porter assistance aux personnes vulnérables, garder un enfant, aller à l'hôpital, participer à des missions d'intérêt général, promener un animal domestique).

Calendrier des pompiers



Afin de soutenir les pompiers, nous mettons à disposition des calendriers en mairie. Vous pouvez en retirer au secrétariat aux heures d'ouverture au public. Le montant du don est libre.

Evolution des services administratifs

A compter du 4 janvier 2021, le secrétariat de mairie vous proposera de nouveaux services pour effectuer vos démarches administratives :



- En cas d'indisponibilité durant les horaires d'ouverture au public, vous pourrez prendre rendez-vous afin d'être reçu à un autre moment de la journée.
- Un agent pourra se déplacer au domicile des personnes invalides ou rencontrant de fortes difficultés de déplacement le jeudi matin entre 9h et 11h30.
- Le lundi soir, pour une durée test de 3 mois afin de mesurer la fréquentation, le secrétariat sera ouvert jusqu'à 19h.

Fermeture de la mairie et de la médiathèque



La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Les jeudis 24 et 31 décembre, le secrétariat fermera à 17h.

La médiathèque sera fermée du 26 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus.

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Noël des Ainés



La distribution des colis et bons restaurants a commencé. Le bon sera utilisable au Relais d'Alsace. Le colis provient du comptoir des remparts à Belfort et il contient uniquement des produits français dont la plupart locaux.

Noël de l'Association Communale

Pour le plaisir des enfants, le Père Noël souhaite passer devant les foyers de notre village le 24 décembre entre 14h et 16h. Merci de nous faire part de votre accord avant le 18 décembre, à l'adresse mail : afc90150@gmail.com.



L'Association recherche des adhérents pour participer ou créer leur propre activité. Le coût est de 5€ à l'année.

Stationnement rue le Vernois

Afin de faciliter le stationnement sur la rue le Vernois, nous vous demandons d'essayer de rentrer vos véhicules sur vos propriétés.

Nous vous rappelons que les places situées sur la voie publique ne sont pas nominatives.



Stationnement groupe scolaire

Pour la sécurité de vos enfants et des usagers, nous vous demandons de respecter les règles de stationnement, notamment d'éviter les déposes minutes. Pour faire face à l'accroissement du nombre d'incivilité, les gardes-champêtre seront sollicités pour effectuer des contrôles.



Situation de l'aéroparc

L'Aéroparc, qui accueille aujourd'hui 11 entreprises, sur environ 40 ha, représentait en 2019 jusqu'à 1 200 emplois. D'ici 5 à 10 ans, ce sont plus de 2 500 emplois qui devraient être créés.

L'objectif majeur est d'accompagner les nouvelles implantations en cours :

- VAILOG : démarrage suspendu durant le traitement des recours
- EDF Renouvelables (centrale solaire) : mise en service en 2023/2024
- VECTURA : démarrage du chantier décembre 2020, livraison prévue à l'été 2021
- ISTHY : démarrage du chantier au printemps 2021 (20 à 40 emplois)
- COMAFRANC : dépôt du permis de construire avant la fin de l'année 2020 (40 emplois)
- Fabrication d'électrolyseurs à hydrogène (450 emplois) ; projet à l'étude
- Logistique alimentaire (150 emplois) ; projet à l'étude

Une rencontre entre les maires des villages concernés s'est tenue en octobre concernant l'évolution du trafic routier. Cette problématique a été évoquée avec le Président du Conseil Départemental lors d'une réunion ce lundi. Il en ressort les points suivants :

- Le Département s'engage à réaliser les contournements avec une mise en service prévue en 2024 pour Frais et en 2026 pour Lagrange.
- Les élus des collectivités et le Préfet se réuniront prochainement avec les représentants d'APRR pour évoquer la situation de l'autoroute.
- Le réseau de bus sera revu avant le démarrage des nouvelles activités.

Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

- Le Département aidera les communes dans leurs travaux d'aménagement et de sécurisation des routes.
- Concertation entre les Maires afin d'harmoniser les arrêtés municipaux d'interdiction des poids lourds et proposer une vision globale au Préfet.



Suivi du budget

Dernières dépenses significatives :

- Adhésion au service des garde-champêtre : 3 684€
- Achat de luminaires pour le parking de l'école : dépense de 3 291€ (1 919,75€ après subvention),
- Colis / bons pour nos aînés 2 606€
- Livres pour le groupe scolaire : 605€
- Maintenance liée au chauffage : 1 490,25 €
- Maintenance de matériel électrique : 1 852,20 €

Enfouissement des réseaux



Les travaux qui auraient dû s'achever en fin d'année ont pris du retard. Les fouilles sont sécurisées pour les vacances et l'installation de chantier repliée. Le basculement des réseaux devrait avoir lieu fin janvier. La cabine béton tombera quelques semaines après en fonction des travaux d'Enedis. La reprise des enrobés reprendra courant mars en fonction des conditions climatiques.

Menu de Noël du Relais d'Alsace

Pour le réveillon du 24 décembre, le Relais d'Alsace vous propose le menu suivant au tarif de 49,90€

Foie gras et son chutney
Vol au vent de St Jacques safrané
Filet de Chapon aux morilles
Gratin et légumes d'hiver
Vacherin framboise passion

Plats disponibles à la vente au détail

Livraison à domicile et règlement par CB à distance.

Réservation avant le 18 décembre au 03.84.36.66.05.



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique